

## Lettre de Dean Acheson à Robert Schuman (30 octobre 1949)

**Légende:** Le 30 octobre 1949, Dean Acheson, secrétaire d'État américain transmet à Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, une lettre dans laquelle il évoque le règlement de la question allemande et propose à la France de prendre l'initiative pour définir les grandes lignes d'une politique commune des Alliés occidentaux à l'égard de la République fédérale d'Allemagne afin que celle-ci puisse être intégrée au plus vite au sein de l'Europe occidentale.

**Source:** BEYER, Henry. Robert Schuman, L'Europe par la réconciliation franco-allemande. Lausanne: Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Centre de recherches européennes, 1986. 171 p. (Cahiers rouges). p. 40-50.

**Copyright:** (c) Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes, Lausanne

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/lettre\\_de\\_dean\\_acheson\\_a\\_robert\\_schuman\\_30\\_octobre\\_1949-fr-1ed46c5d-fddc-49b6-a2ce-0e29c0f2165f.html](http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_dean_acheson_a_robert_schuman_30_octobre_1949-fr-1ed46c5d-fddc-49b6-a2ce-0e29c0f2165f.html)

**Date de dernière mise à jour:** 18/12/2013

## Lettre de Dean Acheson à Robert Schuman (30 octobre 1949)

Ambassade des Etats-Unis d'Amérique

30 octobre 1949

Cher Monsieur Schuman,

Le Traité de Londres de 1948 et les accords que vous-même, Monsieur Bevin et moi avons conclus en avril dernier, ont depuis lors abouti à la création du gouvernement de la République fédérale d'Allemagne. Quelques semaines d'expérience avec ce gouvernement nous ont permis de nous rendre compte de ses rapports avec la Haute Commission. Pendant ce temps, la marche des affaires internationales ne s'est pas ralentie. La création de la « République démocratique d'Allemagne », et de sa capitale Berlin, a introduit de nouveaux éléments politiques dans le problème allemand qui, bien que prévus, n'existaient pas et ne pouvaient dès lors pas être clairement définis au moment de nos décisions antérieures. Il s'agit maintenant de savoir non seulement comment les Allemands pourront renforcer leur position à l'avenir, mais encore quelle contribution nous pourrions apporter au développement d'une communauté de l'Europe occidentale dans laquelle les Allemands seront à même de jouer le rôle modéré d'une nation démocratique et pacifique.

Ce ne sont pas seulement les Allemands mais également les puissances d'occupation qui détermineront si l'apport de l'Allemagne au monde libre sera positif ou négatif. La réponse dépendra en tout premier lieu du rôle que jouera la France. Notre propre responsabilité est aussi fortement engagée. Le temps est venu pour la France de prendre une initiative et d'assumer la direction des opérations appropriées en vue d'intégrer rapidement et définitivement la République fédérale d'Allemagne dans l'Europe occidentale. Tout retard réduira les chances de succès.

Lors de nos entretiens d'avril dernier, nous avons, par nos accords sur le Military Security Board, sur les industries prohibées ou réglementées et sur l'Autorité internationale de la Ruhr, établi des barrières solides contre une agression militaire ou économique allemande, contre toute préparation d'une telle agression et contre toute velléité de la part de l'Allemagne ou de l'industrie allemande de dominer l'Europe. De plus, nous nous sommes réservé dans le statut d'occupation des pouvoirs très étendus quant au fonctionnement de la République fédérale d'Allemagne.

Mais pouvons-nous nous contenter du cadre juridique que nous avons mis en place ? Je ne le pense pas. Nous devons et nous allons exercer constamment une surveillance effective. Mais l'émergence en Allemagne d'une volonté réelle de participer au développement politique et économique de l'Europe occidentale ainsi que le développement d'une société allemande sincèrement démocratique et pacifique sont des garanties sérieuses et efficaces. Il s'agit pour nous de profiter du caractère de l'actuel Gouvernement allemand et d'un parti d'opposition attaché aux principes démocratiques. Je crois que, pour notre travail, nous ne rencontrerons plus jamais en Allemagne un climat aussi démocratique et aussi réceptif qu'actuellement. Si nous n'agissons pas rapidement, le climat politique se détériorera et nous aurons affaire, dans le Gouvernement allemand, à des personnalités plus difficiles et plus dangereuses. L'expérience des années 1920 nous montre que nous devons soutenir fermement et sans délai les éléments qui dirigent actuellement l'Allemagne si nous voulons qu'ils restent en place. Si ces partis et leurs sympathisants ne sont pas soutenus, des opinions extrémistes se feront jour et la fidélité aux principes démocratiques s'affaiblira. L'URSS encourage activement le développement de tendances antidémocratiques et agressives en Allemagne et se prépare à en tirer pleinement profit.

Un autre aspect de la situation nous fournit une occasion unique d'amener les Allemands à une coopération avec l'Europe occidentale. La rupture actuelle entre l'Est et l'Ouest sur le plan géopolitique est extrêmement dangereuse. Personne n'en doute. Mais la pression exercée par les Soviétiques sur les Allemands jette ceux-ci dans les bras de l'Europe occidentale. La haine et la peur du communisme et de l'Union soviétique incitent psychologiquement et politiquement les Allemands à préparer sincèrement leur intégration dans l'Europe occidentale. Si nous ne tirons pas avantage de cette opportunité politique, nous risquons de nous retrouver en

face d'une Allemagne alignée sur l'Union soviétique ou pensant pouvoir faire monter les enchères.

Il y a deux domaines dans lesquels nous pouvons et devrions agir en priorité. Dans les deux cas, il est essentiel que la France prenne la direction des opérations pour en assurer le succès.

Première puissance démocratique sur le continent, la France se doit de diriger les efforts tendant à obtenir du nouveau Gouvernement allemand sa participation rapide à tous les organismes internationaux, politiques, économiques et sociaux, pouvant être ouverts à l'Allemagne. Cette participation a été envisagée lors de notre récent entretien à Washington ; elle englobe aussi bien des organisations techniques, comme la F.A.O., que des organisations politiques, comme le Conseil de l'Europe. Cela contribuera beaucoup à persuader le peuple et le Gouvernement allemands de notre désir sincère de les voir partager pleinement les droits et les responsabilités de la communauté de l'Europe occidentale. L'autorité de la Haute Commission n'en sort aucunement diminuée. Des rapports plus étroits avec le monde occidental mettront fin à une loyauté chancelante de l'Allemagne face à ses obligations internationales et aux procédures démocratiques ; loyauté particulièrement déficiente durant la période de la domination nazie et de l'Occupation, parce que coupée des sources principales du développement des idées et des institutions qui fondent notre société.

Je pense d'autre part que nous devrions vouer toute notre attention à l'attitude qu'adopteront nos représentants en Allemagne face au Gouvernement allemand en ce qui concerne les affaires intérieures allemandes.

Ces problèmes difficiles touchent directement ou indirectement nos intérêts ainsi que les intérêts allemands ; dans la plupart des cas, nous avons pris l'habitude, au cours des quatre dernières années, de décider pour les Allemands ou d'imposer nos vues à l'Allemagne. Nous allons compromettre tout notre programme si nous ne choisissons pas délibérément de limiter nos pouvoirs dans ces domaines, aussi bien politiques qu'économiques, et si nous ne sonons pas au Gouvernement allemand à la fois matière à prendre des responsabilités dans ces domaines et la capacité d'expliquer au peuple allemand que son Gouvernement agit de sa propre initiative, dans l'intérêt du peuple de l'Allemagne et de l'Europe. Une attitude des plus néfastes va se développer rapidement en Allemagne si l'opinion publique devait se persuader, quoique à tort, que la Haute Commission impose constamment politique et pratiques au Gouvernement allemand.

Nous pourrions bien sûr prétendre, en nous fondant sur le statut d'occupation de l'Allemagne, à ce que les Allemands nous donnent une preuve claire et décisive d'un comportement conforme à notre attente. Mais pouvons-nous nous le permettre, compte tenu du peu de temps dont nous disposons encore ? Ne serait-il pas sage de faire le premier pas et de concéder aux Allemands un crédit politique anticipé, qu'ils n'ont pas encore totalement mérité ? De cette manière, nous pourrions être presque certains que l'Allemagne évoluera selon nos desirs, puisque notre action contribuera à y encourager les forces sur lesquelles nous devons nous appuyer, et rendra moins probable l'éclosion de groupes dont l'action serait en toutes circonstances défavorable à notre politique. Je pense qu'il serait sage de prouver notre bonne volonté aux Allemands compte tenu de la solidité du système de garanties que nous avons érigé et de notre capacité de faire usage des pouvoirs que nous nous sommes réservés. Même en nous appuyant sur ces pouvoirs, nous ne serons plus en droit d'espérer des Allemands une volonté de coopérer une fois que nous l'aurons condamnée à mourir d'inanition.

Je crois que notre politique allemande et que le développement d'un gouvernement allemand capable de trouver sa place dans l'Europe occidentale dépendent de l'engagement que votre pays assumera à la tête de l'Europe. Nous avons pris aux Etats-Unis toute une série d'engagements concernant l'avenir de l'Allemagne, et nous souhaitons vivement honorer les accords qui témoignent des progrès accomplis, et soutenir fermement les institutions mises en place pour les réaliser. Je répète que nous sommes très impliqués dans cette affaire.

Malgré la meilleure volonté du monde d'apporter notre aide et notre soutien, nous ne pouvons prendre ici, en Amérique, aucune initiative. Toute initiative doit venir de la France si nous voulons réussir dans cet effort commun.

Très sincèrement vôtre.  
Dean Acheson

A Son Excellence  
Monsieur Robert Schuman  
Ministre des Affaires étrangères  
Paris